

*Pour information — document sans caractère officiel***EMBARGO:**mercredi 5 mars 2008
00:01 heure (GMT)

L'AFGHANISTAN DOIT FAIRE DAVANTAGE POUR LUTTER CONTRE LE PROBLÈME TOUJOURS PLUS AIGU DE LA DROGUE, AFFIRME L'OICS

VIENNE, le 5 mars (Service de l'information de l'ONU) — Dans son rapport annuel publié aujourd'hui (5 mars 2008), l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) a sonné l'alarme au sujet de l'anhydride acétique, que l'on continue de trouver facilement en Afghanistan alors qu'il est le principal produit chimique servant à la fabrication illicite d'héroïne. Le pays n'a aucun besoin légitime de cette substance placée sous contrôle en vertu de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988, mais, en Asie, les trafiquants continuent de détourner du commerce licite de l'anhydride acétique et d'autres produits chimiques nécessaires à la fabrication illicite de drogues pour les introduire clandestinement en Afghanistan, dans les zones de fabrication d'héroïne.

Les saisies de cette substance en Afghanistan, ainsi que dans les pays qui le jouxtent, sont restées négligeables et on connaît mal la provenance de l'anhydride acétique détourné ainsi que les méthodes employées et les itinéraires empruntés.

L'Organe a appelé les gouvernements asiatiques à mettre en place ou à renforcer les contrôles du mouvement de cette substance sur leur territoire et à aider le Gouvernement afghan à intercepter les envois d'anhydride acétique qui sont introduits en contrebande sur son territoire. Tous les gouvernements concernés doivent unir leurs efforts pour mettre fin à l'introduction d'anhydride acétique et d'autres substances utilisées dans la fabrication illicite d'héroïne dans les pays de la région, en particulier en Afghanistan.

La culture à grande échelle du pavot à opium se poursuit en Afghanistan, ce qui reste un sujet de préoccupation pour l'OICS. En 2007, quelque 193 000 hectares étaient consacrés à cette culture illicite, et le pays approvisionne aujourd'hui le marché mondial illicite des opiacés à hauteur de 93 % environ.

Les opiacés afghans sont introduits clandestinement en République islamique d'Iran, au Pakistan ainsi que dans des pays d'Asie centrale. Le trafic de drogues à grande échelle est cause de criminalité organisée, de corruption et d'une demande illicite d'opiacés élevée qui compromettent gravement les objectifs des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues.

Récemment, l'Afghanistan est également devenu une importante source d'approvisionnement en résine de cannabis (haschisch), quelque 70 000 hectares ayant été consacrés à la culture du cannabis en 2007, contre 50 000 hectares en 2006.

L'abus d'opiacés demeure un problème majeur en Afghanistan et dans les pays voisins comme la République islamique d'Iran, qui enregistre le niveau de consommation le plus élevé au monde, avec un taux de prévalence atteignant 2,8 % selon les estimations. Le Pakistan et de nombreux pays d'Asie centrale présentent également des niveaux d'abus élevés depuis que l'héroïne y a remplacé le cannabis et l'opium comme principale drogue posant problème.

L'OICS appelle à nouveau le Gouvernement afghan à lutter contre le problème de la drogue qui ne cesse de s'aggraver dans le pays, et il est toujours en consultation avec lui conformément à l'article 14 de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961, lequel n'est invoqué que dans les cas exceptionnels de violations graves et persistantes du traité. Aux termes de cet article, l'OICS peut recommander au Conseil économique et social un embargo à l'encontre du pays si le Gouvernement ne prend pas de mesures correctives ou ne coopère pas.